



MEMOPÔLE

ECHANGER - PARTAGER - PROGRESSER

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !

LES RENCONTRES ECOPOLE

Le 3 décembre 2024, les adhérents ont pu partager un moment d'échanges et de convivialité.

Plus de 50 entrepreneurs ont répondu présents.

M. Patrick DE CAROLIS Maire d'Arles et président de l'ACCM, M. Jean-Michel JALABERT premier adjoint de la Ville d'Arles, Mme Mandy GRAILLON, élus de la Mairie d'Arles ainsi que M. Cédric MIRAUCOURT Directeur des déchets de l'ACCM, étaient également présents.

Leurs interventions ont permis aux entreprises présentes de recevoir des informations précises sur les enjeux locaux.



COMITÉ CONSULTATIF DES PARTENAIRES ET DES USAGERS

Le parc des transports en commun renouvelle en 2025 des bus hybrides qui sont en attente de livraison. Il reste des vélos électriques en location, avec un tarif abordable, 30 € par mois pendant 3 ans.

Points à améliorer :

- l'accès aux personnes à mobilité réduite
- les voies d'arrêts de bus
- les bus vides

Une phase "test" a été proposée : une navette gratuite peut être mise à disposition d'entreprises de la Zone Nord, la nuit uniquement pour des événements accueillant un nombre important de personnes.

La requalification de l'entrée de ville « Arles Zone Nord »

6 NOVEMBRE 2024
4ÈME SÉMINAIRE

Ce séminaire a été l'occasion de répartir la réflexion sur quatre points importants :

- la biodiversité et l'écologie
- les actions prioritaires à mettre en place
- l'actualité économique de la zone et la mobilité
- la gestion des déchets

C'est une zone difficile pour des travaux de cette ampleur car elle comprend une zone industrielle, une zone commerciale et une zone d'habitation.

A ce jour, aucun engagement n'a été donné par l'ACCM et la Mairie d'Arles en réflexion avec l'ANCT (dispositif Fabrique Prospective) et le Cabinet Egis Conseil.

En revanche, ils ont une réelle volonté de faire avancer ce projet pour améliorer l'entrée de ville de la Zone Nord.

Une restitution, de l'audit des quatre séminaires, nous sera communiquée durant l'année 2025.

ANALYSE CRITIQUE ET POINTS CLEFS POUR LA SUITE DE LA DÉMARCHÉ

18 SEPTEMBRE 2024
3ÈME SÉMINAIRE

PROJET DE L'AVENUE STALINGRAD

- Mettre en place un axe modes doux le long de la voie ferrée qui traverse le site nord/sud
- Conforter une trame verte le long de la voie ferrée et en continuité des sites de compensation CNR
- identifier des espaces à végétaliser à associer avec des usages conviviaux
- Mutualiser les stationnements aux entrées de zone
- Mutualiser des espaces dédiés au photovoltaïque

- Les enjeux identifiés sont des enjeux susceptibles de s'appliquer à l'avenue de la Libération qui traverse la zone.
- Les préconisations à venir pour l'avenue Stalingrad pourront servir de bonnes pratiques pour l'avenue de la Libération.
- Les principaux constats sont notamment : un espace public saturé par la voiture, un axe perçu comme dangereux par les cyclistes...